



Kantonale und Städtische Polizeikorps
Corps de police cantonaux et municipaux
Corpi di polizia cantonali e comunali



Schweizerische Kriminalprävention
Prévention Suisse de la Criminalité
Prevenzione Svizzera della Criminalità

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Prévention du *grooming*

Les polices suisses et la Prévention suisse de la Criminalité (PSC) s'associent pour la prévention des escroqueries et des délits *cyber*.

Le 1^{er} décembre 2020, la troisième partie de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* » démarre sur le thème du *grooming* (pédopiégeage). Les polices suisses et la PSC unissent leurs forces pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin d'éviter les dangers liés à ce délit aux conséquences potentiellement dramatiques.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC, ont débuté une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet. Dans ce cadre, trois clips vidéo d'environ une minute chacun, consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules, ont été diffusés dans les médias de même que sur les réseaux sociaux. Cette campagne nationale de prévention se poursuit cette année autour de trois thématiques également. Après une première partie de campagne traitant de la sextorsion et une deuxième partie de campagne consacrée aux arnaques au faux support technique, la troisième et dernière partie de campagne, avec cette fois pour sujet le *grooming* (pédopiégeage), est lancée le 1^{er} décembre 2020. Elle clôture ainsi ces deux premières années dédiées à la prévention des escroqueries et délits *cyber*.

« *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* »

Cette partie de campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme de délit virtuel dans lequel des personnes majeures font des propositions sexuelles à des personnes mineures en utilisant un moyen de communication électronique. Le *grooming* (pédopiégeage) se produit lorsque des adultes malveillants utilisent les réseaux sociaux, les forums de discussion ou les sites de jeux vidéo pour préparer des jeunes à l'abus en prétendant souvent avoir le même âge qu'eux. Un *groomer* attire donc des enfants et des adolescents via internet. Il leur donne l'impression qu'ils sont quelqu'un de très spécial et se prépare ainsi à commettre un abus sexuel sur eux. L'histoire tragique de Christine, qui a laissé un délinquant sexuel approcher sur internet sa fille Léa pour ensuite abuser d'elle, a pour but de transmettre les quatre conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors de l'utilisation d'internet afin de minimiser le risque d'être victime d'un cyberescroc :

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
- Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels (passeport, permis de conduire, etc.).
- Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.

- Ne versez jamais d'acomptes sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Si des abus sexuels devaient effectivement avoir lieu suite à un processus de grooming, ceux-ci pourraient provoquer chez leurs victimes une atteinte psychologique ainsi que corporelle et tendre à modifier leur équilibre général. Les conséquences à long terme peuvent être multiples : stress, anxiété, dépression, sentiment d'irréalité, mauvaise estime de soi, difficulté à réguler ses émotions, difficultés relationnelles, troubles somatiques, etc. Par ailleurs, plus l'événement traumatique survient tôt dans la vie, plus ses conséquences sont importantes.

Polices du concordat Romandie, Berne et Tessin : Of. Sp. Olivia Cutruzzolà, rempl. chef Conférence Information et Prévention, 079 808 50 13.